

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juin 2011

**DÉVELOPPEMENT DE L'ALTERNANCE ET
SÉCURISATION DES PARCOURS PROFESSIONNELS - (n° 3519)**

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 53

présenté par
M. Cherpion-----
ARTICLE 2 TER

À la première phrase de l'alinéa 1, substituer aux mots :

« l'alternance »,

les mots :

« la formation en alternance ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.